

**Certificat d'Aptitude
Professionnelle aux Pratiques de
l'Éducation Inclusive
CAPPEI**

Appel à candidatures au stage de préparation au certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive (CAPPEI) pour l'année scolaire 2019-2020

RÉFÉRENCE ET CADRE GÉNÉRAL D'EXERCICE

Décret n°2017-169 du 10 février 2017 relatif au certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive et à la formation professionnelle spécialisée.

Arrêté ministériel du 10 février 2017 relatif à l'organisation de la formation professionnelle spécialisée à l'intention des enseignants chargés de la scolarisation des élèves présentant des besoins éducatifs particuliers liés à une situation de handicap, de grande difficulté scolaire ou à une maladie.

Arrêté ministériel du 10 février 2017 relatif à l'organisation de l'examen pour l'obtention du certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive (CAPPEI).

Circulaire ministérielle DGESCO n°2017-026 du 14 février 2017 relative à la formation professionnelle spécialisée et au CAPPEI.

MODALITÉS DE CANDIDATURES

Les enseignants titulaires intéressés par la formation spécialisée préparant au CAPPEI sont invités aux réunions d'information organisées à leur intention qui se tiendront :

- le mardi 13 novembre 2018 au lycée Robespierre à Lens à 17 heures
pour la zone C : bassins de LENS – HÉNIN – LIÉVIN

- le lundi 19 novembre 2018 à l'école Montréal – 183 rue Montréal à Calais de 17 heures à 18 h 30
pour la zone A : bassins de SAINT-OMER – CALAIS – BOULOGNE – MONTREUIL

- le mardi 27 novembre 2018 au lycée J. Le Caron à Arras à 17 heures 30
pour la zone B : bassins d'ARRAS - SAINT-POL - BÉTHUNE-BRUAY

Ces réunions d'information, animées par les inspecteurs de l'Éducation nationale des circonscriptions ASH, ont pour objet d'éclairer le choix des candidats. Toutes précisions sur les différentes formations, l'accès possible aux emplois sur un poste spécialisé, les engagements qu'ils prennent en s'inscrivant à la préparation du CAPPEI et le calendrier des opérations de recrutement seront communiqués aux candidats.

Les dossiers de candidatures seront disponibles lors de la réunion d'information.

Les personnels ne pouvant assister à ces réunions pourront obtenir un dossier de candidature auprès de la division des personnels, bureau A1, par téléphone : 03.21.23.82.34 ou par mel : ce.i62dp-a1@ac-lille.fr, **jusqu'au vendredi 30 novembre 2018**, délai de rigueur.